

AAA

PRESSE

CONTACTEZ-NOUS

RECHERCHER

FR

CONNAÎTRE NOTRE INTERCOMMUNALITÉ

TRAVAILLER

ENTREPRENDRE

VIVRE

GRANDIR

**BOUGER**

DÉCOUVRIR

SYMFORMER

**Rencontrer, se divertir, échanger.** la communauté de communes développe une offre de services tant éducatifs que culturels adaptés aux attentes des jeunes et des familles et impulsée grâce aux équipements culturels intercommunaux tels que la Médiathèque, le réseau des bibliothèques et le Conservatoire de Musique...

Découvrir



Accueil Bouger L'Espace Aquatique Intercommunal



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### Bouger

Le patinoire de plein air

L'Espace Aquatique Intercommunal

Les sports de pleine nature

L'escalade

Édition 2014 : challenge parent-enfant

## L'ESPACE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

### Novembre 2014. Les images du chantier.

*Credits photos "Bulle d'air"*





Septembre 2014. Les dernières images du chantier



## Décembre 2013. Lancement des travaux de l'espace aquatique



*Crédits photos "Bulle d'air"*

Le futur espace aquatique sera implanté sur le site des étangs de Choisel à Châteaubriant. L'ouverture de l'équipement est programmé au second semestre 2015.

### **Le futur centre aquatique intercommunal a été étudié de manière à répondre aux objectifs suivants :**

- Favoriser l'accès de tous à l'apprentissage de la natation et encourager le développement des activités sportives nautiques,
- Offrir à la population un espace de loisirs et de détente,
- Réaliser un équipement à haute performance énergétique exemplaire,
- Garantir l'accessibilité de l'équipement



Le futur espace aquatique offrira la double image d'un équipement à l'impact et à la qualité environnementale maîtrisée et à l'ergonomie harmonieuse. L'espace aquatique sera dans son traitement architectural symbolique de l'interaction entre son environnement extérieur et son bâtiment grâce notamment en partie sud à une large façade vitrée qui borde les plages intérieures, en partie sud-ouest, à une alternance de vitrages verticaux et de parement en pierre locales, en partie Est, une façade vitrée donnant sur les espaces pentagloss et plongeurs, et en partie nord une alternance dans l'emploi de la pierre et du béton blanc. En partie supérieure, une verrière longitudinale accompagne les cheminements intérieurs au droit des bassins et apporte une lumière naturelle au cœur des l'espace plan d'eau. La toiture sera agrémentée de végétalisation qui renforcera l'image équilibrée et environnementale de l'espace aquatique. D'une superficie totale de plus de 2600 M2, l'espace aquatique offrira au total 923 m2 de plan d'eau intérieurs et extérieurs auxquels s'ajouteront une fausse à plongeon de 120 m2 au minimum et un pentagloss de 4 couloirs.

### Les espaces intérieurs

**1 bassin de 508 m<sup>2</sup> combinant apprentissage et loisirs.** Ce grand bassin polyvalent comprendra des lignes de nage pour l'apprentissage de la natation et sera aussi dédié à l'accueil des activités de loisirs du public (banquettes massantes, rivière à contre-courant, aquagym ...).

**1 pataugeoire intérieure de 40 m<sup>2</sup>.** D'une surface de 40 m<sup>2</sup>, ce petit bassin proposera d'une part l'éveil en milieu aquatique en développant la perception du corps dans l'eau et d'autre part, une certaine socialisation avec les autres enfants. Ce lieu accueillera une palette d'activités autour de l'eau. Enfants et parents pourront s'y côtoyer étroitement dans un cadre rassurant et chaleureux.

**1 espace relaxation et détente de 236 m<sup>2</sup>.** Cet espace de remise en forme devenu incontournable et indissociable des équipements aquatiques modernes est conçu autour des activités suivantes:

- Un hammam,
- Un espace sauna,
- Des banquettes massantes,
- Un spa allongé d'un espace détente
- Un espace Kiné.

**1 plage de 720 m<sup>2</sup>.**



### Les espaces extérieurs

**1 bassin à orientation sportive de 375 m<sup>2</sup>.** Un espace de baignade convivial dans un cadre de verdure avec 6 lignes de nage de 2,5 mètres de large par 25 mètres de long. Le bassin extérieur permettra d'accueillir pendant toute l'année des nageurs. Ces derniers pourront évoluer sereinement dans un environnement sain et calme. Ses profondeurs varieront de 1,2 à 1,3 m sur 10 m de longueur, de 1,30 à 2,50 m sur 12,50 m de longueur et de 2,50 m constant sur 2,50 m de longueur. 5 lignes d'eau flottantes et anti-vagues de type « ligne de nage compétition » sont déjà intégrées au projet ainsi que l'appareillage nécessaire au chronométrage électronique des nageurs. Le bassin sera équipé de plots de départ, de plaques virages et départs, de lignes de faux départs et de points d'ancrage pour les drapeaux.

**1 bassin de plongeurs de 123 m<sup>2</sup>.** De forme rectangulaire, le bassin présentera une profondeur de 3,8 mètres. Il sera équipé de plates-formes de 1 m, 3 m, 5 m de hauteur. Cet espace unique en Loire-Atlantique permettra l'initiation et la formation des athlètes à la pratique du plongeon en compétition et l'organisation à terme d'un championnat de

France Jeunes.

**1 pentagliss de 164 m<sup>2</sup>.** Il sera constitué de 4 couloirs de 20 ml de glisse hors système aquafrein.

**1 espace extérieur de 6 370 m<sup>2</sup>.** Des plages minérales et des espaces verts seront aménagées à l'extérieur, sur une surface de plus de 6 000m<sup>2</sup> permettant de profiter d'un cadre de plein nature, la toiture du bâtiment sera d'ailleurs agrémentée de végétalisation ; le parking composé de 85 places de stationnement pourra également accueillir les cars en toute sécurité.

### Nage, forme et santé

**Un projet labellisé par l'État.** Les élus castelbriantais ont souhaité réaliser un équipement sportif et ludique, accessible à toutes les tranches d'âge, et aux personnes souffrant de pathologie ou d'handicaps. Le concept « Nage Forme Santé » développé par la Fédération Française de Natation prendra, dans le nouvel espace aquatique, toute sa dimension d'autant plus naturellement que ce projet participe à la mise en œuvre du Plan Pilote pour la qualité de vie et la santé des habitants du Pays de Châteaubriant, un plan **labellisé "Pôle d'Excellence Rurale 2"**, par l'État en avril 2011.

### Un équipement conçu pour être économe

L'objectif demandé à la maîtrise d'œuvre est une baisse de la consommation de l'ordre de 15 % des consommations classiques. [les consommations classiques sont les suivantes : Gaz ou fioul : 2 800 kWh/m<sup>2</sup> bassins - Electricité : 1 300 kWh/m<sup>2</sup> bassins]. Chaque cible de la démarche environnementale a fait l'objet de choix de produits, de systèmes et de procédés de construction devant nous permettre d'atteindre cet objectif. Pour exemple des mesures renforcées seront prises dans les domaines suivants :

**La gestion de l'énergie.** Des mesures renforcées ont été prises concernant l'isolation et l'enveloppe du bâtiment, qui sera relié à la chaudière bois-énergie installée à Châteaubriant. La production d'eau chaude est envisagée notamment par une centaine de capteurs solaires thermiques en toiture. Une couverture solaire permettra le préchauffage du bassin extérieur.

**La gestion de l'eau.** Un dispositif de récupération d'eau de pluie pour les sanitaires et l'arrosage extérieur sera installé. Les circuits de filtration des bassins seront équipés de générateurs permettant de réduire le renouvellement de l'eau. Les eaux usées des douches seront canalisées et récupérées.

### Une réalisation financée par :

L'Europe à travers les fonds Leader, l'État au titre du Pôle d'Excellence Rurale et de la DETR, le Centre national pour le développement du Sport (CNDS), le Conseil Régional des Pays de la Loire et le Conseil Général de Loire-Atlantique.

[Filières réglementaires](#) | [Contacts](#) | [Communauté de Communes](#) | [Infos légales](#) | [Liens partenaires](#)

Conformément à la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez vous opposer à cette transmission, ainsi qu'exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant en adressant un courrier auprès de :  
Communauté de Communes du Castelbriantais  
5 rue Gabriel Delatour, 44110 CHÂTEAUBRIANT | 02 28 04 06 33  
E-Mail : c.c.castelbriantais@cc-castelbriantais.fr

Site Officiel de la communauté de Communes du Castelbriantais - © CC Castelbriantais.fr